



CAPTAIN RESPONSIBILITIES

Captains are selected annually by the team members at the end of or beginning of each season. Captains play a crucial role and are expected to lead by example for all members. They share the responsibility of fostering and maintaining a safe, respectful, and inclusive playing environment, free from harassment, discrimination, or inappropriate behavior. Captains are responsible for upholding the Club's Rules of Etiquette and Play and must refer any incidents of non-compliance with these rules to the Team Coordinator for appropriate follow-up.

A) Team Management:

1. Maintain a team membership roster with sufficient player information to enable Captain to sufficiently communicate with each of his/her team or group players during the season (this roster could include the following information: name, CVE address, email address, local telephone number and skill level):

Warning: given the confidential nature of this information, captains must ensure that members agree to its use solely for administrative purposes and exclusively in connection with CVEP activities.

2. Report all membership changes (players switching teams, players injured for the season, etc.) to the Teams Coordinator.
3. Organize team assigned court use and player rotation as well as playing schedules to balance court use.
4. Enforce Rules of Play and Rules of Etiquette.
5. Coordinate with the Membership Coordinator to have the skill level of members evaluated, if needed.
6. Ensure that a cellular phone is available whenever a court is in use (for medical emergency situations to be governed under the "No Cell = No Play" rule).
7. Collect annual Club membership dues and turn the dues the Teams Coordinator.

B) Pickleball Club Duties:

1. Encourage team members to participate in Club functions (tournaments, parties, clinics, etc.).
2. Assist Club Committees by assembling a list of the team who intend to participate in Club functions such as tournaments, parties or others and collect fees, if any, from participating members.
3. Manage team meetings and social functions.



RESPONSABILITÉS DU CAPITAINE

Les capitaines sont choisis chaque année par les membres de leur équipe, à la fin ou au début de chaque saison.

Ils jouent un rôle essentiel et doivent servir d'exemple pour tous les membres. Ils partagent la responsabilité de promouvoir et de maintenir un environnement de jeu sécuritaire, respectueux et inclusif, exempt de harcèlement, de discrimination ou de comportement inapproprié.

Les capitaines sont responsables de faire respecter les **Règles d'étiquette et de jeu du Club** et doivent signaler tout manquement à ces règles au **Coordonnateur des équipes**, afin qu'un suivi approprié soit effectué.

A) Gestion d'équipe

1. Tenir à jour la liste des membres de l'équipe, contenant suffisamment d'informations pour permettre une communication efficace avec chacun des joueurs pendant la saison. Cette liste peut inclure : nom, adresse CVE, adresse courriel, numéro de téléphone local et niveau de jeu.

Avertissement : en raison du caractère confidentiel de ces renseignements, les capitaines doivent s'assurer que les membres consentent à leur utilisation uniquement à des fins administratives et exclusivement dans le cadre des activités du CVEP.

2. Informer le Coordonnateur des équipes de tout changement au sein de l'équipe (transferts de joueurs, blessures de longue durée, etc.).
3. Organiser l'utilisation des terrains attribués à l'équipe, la rotation des joueurs ainsi que les horaires de jeu afin d'assurer une utilisation équilibrée des terrains.
4. Faire respecter les Règles de jeu et d'étiquette.
5. Collaborer avec le Coordonnateur des membres afin de faire évaluer, au besoin, le niveau de compétence des joueurs.
6. S'assurer qu'un téléphone cellulaire est disponible en tout temps lorsqu'un terrain est en usage (pour toute urgence médicale – application de la règle « *Pas de cellulaire = pas de jeu* »).
7. Percevoir les cotisations annuelles des membres de l'équipe et remettre les montants perçus au Coordonnateur des équipes.

B) Devoirs envers le Club de pickleball

1. Encourager les membres de l'équipe à participer aux activités du Club (tournois, fêtes, cliniques, etc.).

2. Aider les comités du Club en dressant la liste des membres de l'équipe qui souhaitent participer aux activités (tournois, fêtes ou autres) et en percevant les frais, s'il y a lieu, auprès des participants.
3. Gérer les réunions et activités sociales de l'équipe

Deerfield Beach, Fl

October 7, 2025